

de même dudit sieur Bigot, du 12 Juin 1759. En deuxième lieu, d'un des états de fournitures de marchandises faites à Montréal, expédié par le Garde Magasin, le 23 du dit mois de Juin, dont ledit sieur Bigot a fait mettre les prix à Québec, qui sont de la main de son Secrétaire; et il que le Suppliant a retrouvé par hazard, & qui a été refait à cause des erreurs de calcul qui se sont trouvées dans ledit état: ledit sieur Bigot renvoyoit ensuite ces états pour la plupart au Suppliant, qui en passoit les marchés. C'est de cette façon que le Suppliant travailloit avec les Fournisseurs.